

# COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DE L'AUDE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Du 26 septembre 2022

### DECISION DU BUREAU

En application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Comité Syndical du 21 septembre 2020.

Numéro : <b>2022-12</b>	Nombre de Délégués en exercice : <b>18</b>	Nombre de Délégués présents : <b>10</b>	Nombre de Délégués votants : <b>10</b>	Date de convocation : <b>16 septembre 2022</b>
----------------------------	---	--	---	---

### TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA DÉCHETTERIE DE CAUNES MINERVOIS ET PUICHERIC ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 17h00, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Covaldem11 (11 000) sous la Présidence de Monsieur Pierre BARDIES, Président du COVALDEM 11.

Président et Vice-Présidents	Présents	Membres du bureau	Présents
Monsieur Pierre BARDIES	X	Monsieur Albert NADAL	X
Monsieur Gilles CASTY	X	Monsieur Christian ARAGOU	X
Monsieur Pascal VALLIERE	X	Monsieur Christophe PRADEL	X
Monsieur André VIOLA	Excusé	Monsieur François DEMANGEOT	Excusé
Monsieur Didier CARBONNEL	X	Monsieur Arnaud ALBAREL	Excusé
Madame Hélène RIGAUD	X	Monsieur André BONNET	Excusé
Monsieur Jean-Bernard AUDIER	Excusé	Monsieur Jean-Claude MORASSUTTI	Excusé
Monsieur Christian SOULA	Excusé		
Monsieur Alain COSTES	X		
Monsieur Luciano STELLA	X		
Monsieur Jean-Pierre PELIX	Excusé		

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation de la déchetterie de Caunes Minervoises et Puichéric, une consultation sous la forme de procédure adaptée a été lancée.

L'avis d'appel public à la concurrence n° 3884161 a été publié le 06 juillet 2022 sur le site Achatpublic et le BOAMP . La date limite de remise des offres a été fixée au jeudi 04 août 2022 à 12h00.

Le marché est alloué de la manière suivante :

Lot n° 1 : Terrassements généraux – Voirie – Réseaux Humides dont le montant estimatif est de 95 177€HT

Lot n° 2 : Génie Civil dont le montant estimatif est de 82 822 € HT

La durée du marché est la suivante :

- Lot n°1 : 3 semaines de préparation et 17 semaines de travaux soit 20 semaines.
- Lot n°2 : 3 semaines de préparation et 7 semaines de travaux soit 10 semaines.

Vu l'article 2.3 du règlement de consultation les variantes sont autorisées.

La maîtrise d'œuvre et l'analyse des offres ont été confiées au bureau d'études GAXIEU.

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés en fonction des critères pondérés notés sur 20 et énoncés ci-dessous en application de l'article 8.2 du règlement :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 35 %
3. Critère Valeur environnementale pondéré à 5%.

Considérant que les sociétés suivantes ont répondu à la consultation :

Lot n°1 : Terrassements généraux – Voirie– Réseaux Humides

- CHAUVET TP (11300 Limoux)
- LEFEBVRE RESCANIERES (09500 Roumengoux)
- COLAS (10000 Carcassonne)

Lot n° 2 : Génie Civil

- GILS (11160 Peyriac Minervoises)
- CAZAL (11410 Salles sur l'Hers)

Lot n°1 : Terrassements généraux – Voirie – Réseaux Humides

Candidats	Montant €HT	Valeur prix (12 points soit 60%)	Valeur technique (7 points soit 35%)	Valeur environnementale (1 point soit 5%)	Total sur 20	Classement
CHAUVET TP	149 287.5	7.51	6.25	0.75	14.51	4
LEFEBVRE RESCANIERES	102 047.59	10.98	6.15	1	18.13	3
COLAS OFFRE DE BASE	108 777.5	10.30	7	1	18.3	2
COLAS VARIANTE	93 390	12	7	1	20	1

Lot n° 2 : Génie Civil

Candidats	Montant €HT	Valeur prix (12 points soit 60%)	Valeur technique (7 points soit 35%)	Valeur environnementale (1 point soit 5%)	Total sur 20	Classement
GILS	93 441.93	10.17	7	0.5	17.67	2
CAZAL	79 220	12	6.2	0.75	18.95	1

Considérant qu'il ressort de l'analyse des offres que le candidat COLAS (variante) est classé en première position pour le lot n°1,  
Considérant qu'il ressort de l'analyse des offres que le candidat CAZAL est classé en première position pour le lot n°2,

Considérant que le montant du lot n° 1 est de 93 390 € HT,  
Considérant que le montant du lot n° 2 est de 79 220 € HT,

**Par conséquent, après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du Bureau Syndical autorisent Monsieur le Président à :**

**Signer le marché de travaux de rénovation de la déchetterie de Caunes Minervois et Puichéric avec la société COLAS (variante) pour le lot n°1, à savoir « Terrassements généraux – Voirie – Réseaux Humides » pour un montant total de 93 390 € HT, et avec la société CAZAL pour le lot n°2, à savoir « Génie civil » pour un montant total de 79 220 € HT.**

**Le rapport d'analyse des offres est annexé à la présente décision.**

**Le Président,  
Pierre BARDIES**

**La secrétaire de séance,  
Hélène RIGAUD**

